

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE3012

présenté par

Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 14, après le mot :

« diversifiés »,

insérer les mots :

« , économes et autonomes en intrants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à orienter en priorité l'installation vers des systèmes économes et autonomes en intrants afin de réellement favoriser la souveraineté alimentaire.